



Le 06 avril 2011

## **Relevé de décision du conseil de quartier du jeudi 31 mars 2011.**

**Présents :** 20 habitants

**Elus :**

**Benoît Logre**, Maire adjoint à la Politique Sociale, à la Petite Enfance, à la Parentalité et au Contrat de ville, élu du quartier

**Madina Mohamed**, Conseillère municipale, élue du quartier

**Equipe d'animation :**

**Jean Louis Querbes, Xavier Hernandez, Nourredine Kaddouri, Michèle Boisson, Naïma Akkar, Gisette Dragin.**

**Administration :**

**Nathalie Incorvaia**, chargée de mission développement local.

**Invités :**

**Serge Di Giorgio**, directeur du pôle Autonomie et Madame **Mara Maudet**, responsable de l'association "Institution des Etudes et Pratiques Citoyennes"

**Ordre du jour :**

- 1. Présentation du projet de crèche à horaires atypiques, en construction 8 rue Paul Bert par l'association "Institution des Etudes et Pratiques Citoyennes"**
- 2. Présentation du futur Conseil des sages, par le directeur du pôle autonomie**
- 3. Point sur les choix des enveloppes de quartier**
- 4. Questions diverses**

**Monsieur Querbes** ouvre le conseil en rappelant l'ordre du jour ainsi qu'en présentant les invités, et remercie les habitants de leur présence.

**1. Benoît Logre** introduit la présentation du projet de crèche qui date de 2004. En effet il exprime sa satisfaction de le voir aboutir concrètement par l'apposition du panneau de chantier au 8 rue Paul Bert, avec une ouverture prévue fin 2011. Quatre projets autour de l'accueil de la petite enfance démarrent cette année, ce qui répond aux orientations prioritaires mises en évidence par le diagnostic partagé effectué dernièrement sur l'ensemble de la ville.

La question du mode de garde conjuguée avec celle de l'insertion professionnelle correspond aux objectifs de l'association dirigée par Mara Maudet qu'il remercie d'être venue.

La responsable de l'institut explique le contexte : cette association d'économie sociale et solidaire porte déjà environ 400 réalisations du même type en Amérique latine et en Europe. Ce projet nommé "Scoubidou" comprendra une amplitude d'ouverture de 13h par jour, de 6h 30 à 19h30 du lundi au vendredi. Prioritairement réservé aux demandeuses d'emplois (entre 50 et 68 % des effectifs) cet établissement a plusieurs objectifs : offrir un accueil de qualité pour les petits et permettre aux familles de concilier un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ou la recherche d'emploi. Il s'agit d'une collaboration partenariale avec tous les acteurs du territoire, comprenant une contractualisation de 6 mois avec un accompagnement quotidien des parents sur la recherche d'emploi.

Cependant l'association ne fait pas à la place des personnes, elle les accompagne. Par exemple chaque fin de semaine la puéricultrice à la direction de l'établissement se rend disponible pour revoir le contrat de la semaine suivante, l'amplitude des horaires de garde pouvant varier. Pour permettre cette amplitude horaire de 13h avec la journée continue pour 50 berceaux, 22 à 23 postes de travail seront nécessaires. Les embauches se feront prioritairement avec les candidats locaux, avec la difficulté bien connue de trouver du personnel qualifié dans le domaine de la petite enfance. Un chantier d'insertion qualifiant est envisagé pour 2012, avec également le développement possible des aides à la personne. La législation oblige l'embauche de 50% de personnel diplômé, ce qui constituera le socle formateur de la structure.

Après avoir répondu à quelques sollicitations et laissé ses coordonnées, Mara Maudet nous donne rendez-vous à l'inauguration du lieu au plus tard début 2012.

**2. Serge Di Giorgio** présente l'instance participative dédiée aux seniors. La création du conseil des sages a été validée par une délibération du Conseil Municipal du 10 février 2011 au cours duquel une charte interne et un règlement intérieur ont été adoptés. Il s'inspire d'une pratique africaine qui réunit les anciens d'un village sous l'arbre à palabres afin de discuter autour des orientations à prendre pour améliorer le vivre ensemble. Les sages sont en charge d'un rapport annuel sur des questions dont ils choisissent de se saisir ou celles que l'équipe municipale leur proposera de considérer.

Cette nouvelle instance tiendra son conseil de rentrée constitutif en mairie le 14 avril à 14h, présidé par le Maire pour cette occasion. Elle peut comprendre 40 membres de personnes âgées d'au moins 55 ans domiciliées sur la commune n'ayant pas de mandat électif à caractère politique en cours. Les membres sont élus pour une période de deux ans. Ils désignent en leur sein un bureau renouvelé tous les ans lors de la séance plénière de rentrée.

***Une habitante demande si l'on est sensé y exprimer son opinion personnelle ou si l'on doit représenter un groupe déjà constitué en association par exemple. Autre question : peut-on assister à la première réunion sans s'engager ?***

C'est une instance ouverte à tous, avec un appel à candidature qui permet d'assister à la première réunion. Toute question retenue par le Conseil des Sages, devant être débattue en commission de travail doit réunir au moins 3 sages. Des formulaires d'inscription sont à la disposition de tous dans les salles de quartier ou au service basé au 114 rue Félix Faure, renseignements au 01 48 34 76 89.

**Jean Louis Querbes**, président du conseil de quartier, déjà engagé dans la démarche, encourage les participants à s'y inscrire. Marie Raclius donne l'exemple d'un documentaire projeté au studio le samedi 1<sup>er</sup> avril autour des aidants dans la maladie d'Alzheimer, d'autres initiatives de ce type seront régulièrement proposées.

**3. Le président** fait un bref récapitulatif des projets ayant vus le jour dans le cadre des enveloppes de quartier et de leur classement par vote effectué en réunion d'équipe élargie. Il se félicite que chaque porteur se soit mobilisé pour être référent et venir expliquer au groupe la teneur du projet qu'il présente. A ce jour, les techniciens de la ville font état de difficultés techniques ne permettant pas de chiffrer tous les projets retenus, notamment à cause de la propriété privée des espaces concernés, sur lesquelles normalement la ville n'a pas le droit d'intervenir. Mais le processus d'arbitrage n'est pas terminé, et une décision sur le ou les projets retenus cette première année sera faite avec un représentant de l'équipe d'animation et ceux des autres quartiers avant l'été.

Même si certains des projets seront compliqués à mettre en place, le choix d'ouvrir des perspectives constituera pour la prochaine équipe d'animation une feuille de route.

Les 2 projets de fresques murales notamment vont prendre du temps et ne pourront pas être traités dans le cadre des enveloppes de quartier, mais chaque projet est examiné avec attention, y compris pour voir si d'autres financements pourraient être mobilisés à moyen terme.

**4. La commission « mémoire vive »** du quartier Paul Bert relance son travail d'investigation aidée du savoir faire de l'association « **L'œil à l'écoute** » avec au programme conception radiophonique, soirées débats et interview...

Un chantier nommé **Vive la mémoire qui planche**, dans lequel il sera question de relancer les problématiques soulevées l'an passé : des solidarités d'hier et d'aujourd'hui, du temps de travail et de loisirs, du vivre ensemble et de la transmission entre générations...

L'année sera ponctuée d'évènements festifs avec pour objectif de fédérer les forces vives du quartier, et plus généralement cette année du secteur sud de la ville. Une première soirée est en préparation **vendredi 13 mai 2011** à la salle du quartier (125 rue des cités) intitulée « petites histoires solidaires », elle accueillera l'exposition « mémoire croisée de vie » réalisé par l'association des Frères Poussières...

L'œil à l'écoute fait régulièrement des émissions sur radio campus que vous pouvez retrouver sur internet : [www.radiocampusparis.org](http://www.radiocampusparis.org)

**Pour les questions diverses quelques interventions d'habitants sur des soucis de proximité :**

- **Un groupe d'habitants de la copropriété située à l'angle des rues Presles et Lecuyer nous signale qu'en dehors de leur proposition d'enveloppe autour de l'armoire à gaz, des travaux sans pancarte intervenant au même endroit endommagent leurs plantations (les racines des arbustes sont exposées sans terre) le chantier apparemment GDF est interrompu et ils manquent d'informations précises.**
- **Une nouvelle habitante de la cité Presles/Barbusse pointe un souci d'entretien des bacs à fleurs du grand espace vert, et remarque qu'il manque un banc à l'arrêt du bus 249 rue Henri Barbusse.**

Enfin, la réunion se termine avec un échange d'informations générales :

1. un carnaval pour les enfants aura lieu le mercredi 6 avril avec un départ devant chaque Maison de l'Enfance avec un ralliement au square Stalingrad vers 14h
2. une journée « jobs d'été » pour les étudiants aura lieu au Point Infos Jeunesse le samedi 9 avril 2011
3. Un questionnaire pour connaître les habitudes et besoins des jeunes entre 11 et 25 ans est disponible tout le mois d'avril dans les Maisons de Jeunes, les salles de quartiers et autres lieux publics.

Le prochain conseil de quartier, le 10 mai 2011, sera consacré à la constitution de la nouvelle équipe d'animation du conseil de quartier pour les deux ans à venir. Tous les habitants intéressés pour en faire partie peuvent se porter volontaires auprès du service Démocratie locale et développement social des quartiers, au 7 rue Achille Domart, ou par mail à [vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr](mailto:vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr) ou par téléphone au 01 48 39 50 15 ou à la salle de quartier aux heures de permanence (mardi 14h – 17h et jeudi 16h à 18h).

Le nouveau président du Conseil de quartier sera ensuite élu le 25 mai 2011.